

La Gazette Frévilloise



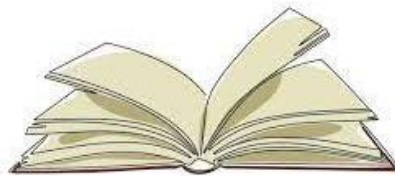
Février 2025



Fréville-du-Gâtinais

Sommaire

- Le mot du Maire	3
- Faites-vous connaître !	4
- Etat civil	4
- Budget	5
- Soirée Moules Frites du 09 novembre 2024	6
- Cérémonie du 11 novembre 2024	7
- Un peu d'histoire.....	8
- Neige du 21 novembre 2024	11
- Repas du CCAS du 23 novembre 2024	12
- Noël des enfants 07 décembre 2024	13
- Vœux du maire du 17 janvier 2025.....	14
- Récompenses maisons fleuries	15
- Loto du 26 janvier 2025	16
- La course cycliste du PARIS NICE	17
- Incivilités et dégradations dans la commune	18
- Ils ont une passion	20
- Festivités 2025.....	21
- Covoiturage	22
- Redécouvrir votre territoire	22
- Révision PLUIH.....	23
- Aides au logement OPAH	23
- Informations du SICTOM.....	24
- Redevance des ordures ménagères : payer en 6 fois	25
- Pour les petits	26
- ... et pour les grands !	27
- Les contacts utiles	28



Directeur de la Publication : **Le Maire André POISSON**

Responsable de la rédaction : **Caroline ASSELIN**

Merci à **Coralie LEBIGOT**, secrétaire de mairie, pour son active participation à la mise en page des articles.

Le Mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous,

En cette nouvelle année 2025, malgré les incertitudes de dotations et subventions, nous continuons à avancer sur les projets et notamment sur les divers travaux.

Les plus importants seront la rénovation de l'église soit, la partie basse de la toiture et de la charpente, le ravalement du mur nord et de la sacristie. En cours également, l'aménagement PMR (personne à mobilité réduite) du devant de l'église pour l'accès à celle-ci.

Nous réfléchissons également à l'installation d'un éclairage à l'arrêt de bus scolaire et à la réhabilitation du terrain acheté par la commune en un futur parking et ce en collaboration la Communauté de Commune.

Les intempéries ont retardé les travaux de voirie tels que la route de la Régie. D'autres devraient être réalisés en principe sur 200 m sur la route du Silo ainsi qu'à la Bourgoiserie en face du bois.

Merci à FREVILLE ANIM' pour leurs manifestations et à l'ensemble du Conseil Municipal pour leur participation.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le Maire
André POISSON

Faites-vous connaître !



Vous êtes nouveaux arrivants ! Merci de venir vous faire connaître en mairie afin que vous et/ou vos enfants soient invités selon les occasions, comme pour l'arbre de Noël

État Civil

Naissances :

Mr Oscar LOUVEL

le 21 novembre 2024



Décès :

Mr Florian PLEZ

le 07 décembre 2024



La Croix-Rouge

Un camion stationne 2 jeudis par mois de 10h00 à 12h00, Avenue du Recteur Baunard à Bellegarde (près de la piscine).

Ses missions principales sont :

- l'accueil,
- l'écoute,
- l'orientation vers les dispositifs adaptés,
- l'aide alimentaire ou vestimentaire.



croix-rouge française

On peut aussi faire des dons de vêtements, de vaisselle, de linge de maison (renseignements Maire de Bellegarde).

Le compte administratif 2024

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement 2024	Montant	Recettes de Fonctionnement 2024	Montant
Charges à caractère général	49 541,41 €	Excédent de fonct. reporté 2023	359 873,92 €
Charges de personnel	50 055,12 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 161,46 €
Atténuation de produits	17 483,18 €	Impôts et taxes	27 098,05 €
Autres charges de gestion courante	45 213,16 €	Fiscalité locale	112 119,00 €
Charges financières	1 213,69 €	Dotations et participations	47 406,24 €
		Autres produits de gestion courante	5 439,38 €
Dépenses de Fonctionnement 2024	163 506,56 €	Recettes de Fonctionnement 2024	555 098,05 €
Excédent de Fonct. 2024	391 591,49 €		
Total des dépenses de Fonct. 2024	555 098,05 €	Total des recettes de Fonct. 2024	555 098,05 €

Investissement

Dépenses d'Investissement 2024	Montant	Recettes d'Investissement 2024	Montant
Remboursement emprunt	9 872,83 €	Excédent reporté 2023	27 234,42 €
Toitures et charpentes de l'église	5 580,00 €	FCTVA	1 234,67 €
Logiciel Cimetière	2 200,44 €	Taxe d'aménagement	206,61 €
Achat terrain face à la Salle des fêtes	16 956,32 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	15 000,00 €
Ravalement bâtiment technique / garage	2 027,38 €	Subvention Département	1 351,00 €
Isolation bâtiment technique	1 300,61 €		
Cabine de douche du logement	2 507,76 €		
Panneau sortie de village Route de Saint Loup	163,76 €		
Travaux pour l'arossage	2 742,00 €		
3 extincteurs	541,15 €		
Outillages : ponceuse, perforateur, ...	779,99 €		
Drapeaux français et européens	154,80 €		
Tourniquet : remise à neuf	1 365,55 €		
Eglise	558,00 €		
Dépenses d'Investissement 2024	46 750,59 €	Recettes d'Investissement 2024	45 026,70 €
Excédent d'Investissement 2024	-1 723,89 €		
Total des dépenses d'Invest. 2024	45 026,70 €	Total des recettes d'Invest. 2024	45 026,70 €



Le samedi 9 novembre 2024, **FRÉVILLE ANIM'** organisait son premier repas « Moules frites »

Les 7 bénévoles de l'association et les autres aidants ont été très satisfaits puisque plus de 100 personnes ont répondu à l'événement. Avec des amuses bouches et un dessert, les participants ont été conquis. Afin de respecter les normes de la salle, il y a eu, malheureusement, des refus d'inscription.

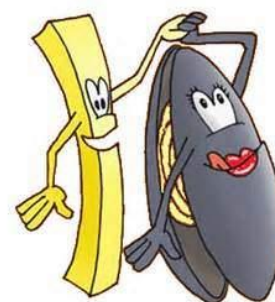
Effervescence en cuisine



Tout le monde se régale



A l'année prochaine !



Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 Novembre, s'est déroulée en présence des habitants de notre commune.



Une gerbe a été déposée sur le monument aux morts,



ainsi que sur la tombe des soldats morts pour la France.



Un peu d'histoire



Soldat inconnu : le symbole des "poilus" de la Grande Guerre

Histoire du Soldat Inconnu de l'Arc de Triomphe

La tombe du Soldat inconnu est installée sous l'Arc de Triomphe depuis le 11 novembre 1920. Il est le symbole des soldats morts durant la Première Guerre mondiale.

Pour rendre hommage à tous les "poilus" qui ont péri durant la Première Guerre mondiale, un soldat anonyme a été inhumé sous le prestigieux « Arc de Triomphe » de la capitale française. La tombe du Soldat inconnu est ainsi devenue l'emblème de ces soldats morts pour la France (1,4 million). Elle a été inaugurée le 11 novembre 1920, et se compose d'une dalle de granite avec une épitaphe devenue célèbre : "Ici repose un soldat français mort pour la Patrie "1914-1918". Devant la sépulture bordée de chaînes noires, est positionné un bouclier de bronze avec un glaive enflammé. Il a été offert à la ville de Paris par les Alliés, après la Seconde Guerre mondiale et symbolise la libération de la ville.

Qui est le soldat inconnu ?

Le soldat inconnu est un soldat anonyme, dont on ne connaît ni le nom ni l'origine. Il a été choisi parmi les milliers de dépouilles qui n'ont pu être identifiées. Il représente symboliquement l'ensemble des soldats surnommés les "poilus" de la Première Guerre mondiale. L'idée de créer un monument à la mémoire de ces soldats disparus a été lancée en 1916 par Francis SIMON, le président du Souvenir Français de Rennes. En octobre 1920, la décision d'inhumer un soldat inconnu se fait dans l'urgence. En effet, les Anglais s'apprêtent à faire de même dans leur pays le 11 novembre, jour de l'Armistice. Le gouvernement vote ainsi dans la précipitation le budget pour créer une sépulture, qui sera inaugurée le même jour.



Comment a été fait le choix de ce soldat ?

Le choix du soldat inconnu a été effectué dans la citadelle souterraine de Verdun. Neuf corps ont été exhumés, pour finalement n'en retenir que huit, dans le doute sur la nationalité française d'une des dépouilles. Ils ont été récupérés sur les principaux champs de bataille de la Première Guerre mondiale : Verdun, Somme, Marne, Flandres, Artois, Champagne, Alsace, Lorraine et Chemin des Dames. Ils ont ensuite été disposés dans la citadelle de Verdun, dans des cercueils disposés en deux colonnes. Une compagnie du 132^e régiment d'infanterie assurait la garde de ces dépouilles.

La cérémonie du choix du soldat inconnu a lieu le 10 novembre 1920 et est présidée par André MAGINOT, ministre des Pensions. Ce dernier se dirige vers l'un des gardes qui se nomme Auguste THIN et lui tend un bouquet d'œILLETS blancs et rouges. Pupille de la nation et fils d'un combattant disparu, Auguste THIN s'avance vers le 6^e cercueil, sur lequel il dépose son bouquet. Le soldat a fait ce choix en additionnant les chiffres de son régiment, le 132. Le soldat inconnu est ainsi désigné, au hasard, par un autre soldat. Dans la nuit, le cercueil est transporté à Paris pour la cérémonie d'inhumation, qui se déroule le 11 novembre 1920. Les sept autres cercueils non choisis sont enterrés au cimetière du Faubourg-Pavé, proche du lieu de la bataille de Verdun, dans le "Carré des sept inconnus".

Que s'est-il passé le 11 novembre 1920, en lien avec le soldat inconnu ?

Après bien des discussions sur le lieu d'inhumation, c'est l'Arc de Triomphe qui a été choisi comme lieu de mémoire pour accueillir la Tombe du Soldat inconnu. La cérémonie se déroule d'abord par un hommage au Panthéon, avec une allocution prononcée par le président de la République, Alexandre MILLERAND. L'entrée solennelle se fait le 11 novembre 1920, le cercueil étant disposé sur un canon de 155. Un défilé a lieu dans Paris, en simultané avec le chœur de Léon GAMBETTA. Transporté ensuite dans un char au milieu d'anciens combattants, il est disposé dans une salle de l'Arc de Triomphe, puis veillé jusqu'à la date officielle de l'inhumation, qui se déroule le 28 janvier 1921.

Une flamme éternelle sur la tombe du Soldat Inconnu

Depuis ce jour, **chaque soir**, la flamme éternelle est ranimée à 18h30. Le Comité de la Flamme s'occupe de la cérémonie quotidienne du ravivage de la flamme. Il est composé d'associations d'anciens combattants ou des civils reconnus pour leur civisme.

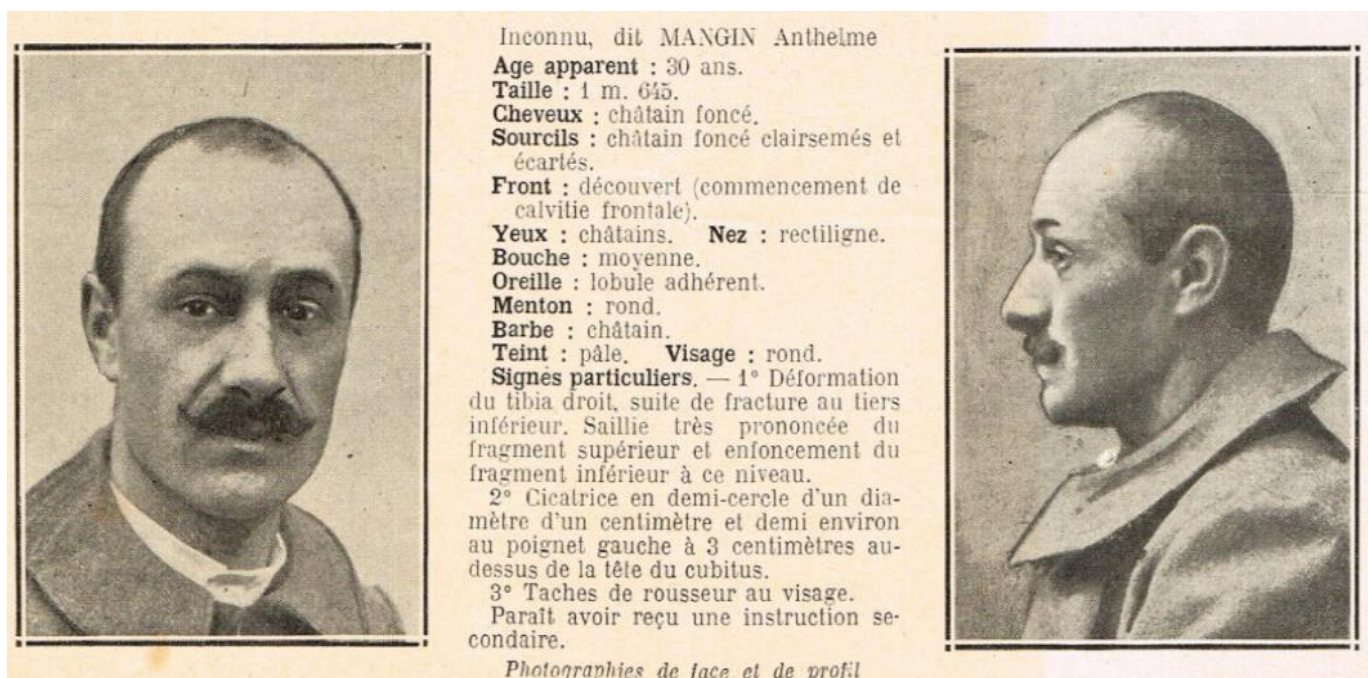
Le saviez-vous ?

Qui était "le soldat inconnu vivant", Anthelme MANGIN ?

Il existe un autre soldat inconnu, mais celui-ci bien vivant.

Il s'agit d'un "poilu" amnésique, retrouvé errant dans la gare de Lyon Brotteaux, après l'arrivée d'un convoi allemand ramenant des prisonniers français. L'homme ne peut être identifié et a perdu toute mémoire de ce qui lui est arrivé. Il sera placé d'asile en asile, sous le nom d'Anthelme MANGIN, patronyme choisi à partir de quelques mots imperceptibles.

La presse se fait écho de son sort et sa photo est largement publiée. Il sera finalement reconnu par la suite comme étant Octave MONJOIN. Son cas reflète les blessures psychologiques d'une guerre particulièrement dévastatrice. Le soldat inconnu vivant sera également réclamé par des centaines de familles qui ne peuvent faire le deuil de leurs disparus : père, mari ou frère. À lui seul, il incarne toute la douleur de la Première Guerre mondiale et le retour compliqué à la vie civile des poilus.



Anthelme MANGIN, né **Octave Félicien MONJOIN** le 19 mars 1891 à Saint-Maur (Indre), et mort le 10 septembre 1942 à Paris, est un soldat français revenu amnésique de la Première Guerre mondiale, qui a fait l'objet d'une longue procédure judiciaire intentée par plusieurs dizaines de familles, qui le réclamaient comme étant un parent disparu. Son identité sera avérée en 1938, comme étant le fils de Pierre MONJOIN et de Joséphine VIRLY.



La neige est tombée dans notre commune le 21 novembre 2024

La météo l'avait bien prédite. Elle est bien tombée avec même un peu d'avance, ce jeudi matin, 21 novembre 2024

Un épisode neigeux de cette ampleur n'était pas arrivé en région Centre-Val de Loire depuis février 2018, soit presque 7 ans ! La dernière fois qu'il a neigé dans l'Orléanais, c'était en novembre 2019.



REPAS du

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Une trentaine de Frévilloises et Frévillois, âgés de 65 ans et plus, ont eu l'occasion de se retrouver et de passer un moment festif le 23 novembre 2024, lors du repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), offert par la commune.

Nos convives, se sont vu offrir un menu de fête, préparé par le traiteur Laurent SEVESTRE de Châtenoy.

MENU

**Apéritif et mignardises accompagnés
d'un Cocktail pétillant mirabelle**

Salade berrichonne

Sorbet poire / crème de poire

Blanquette de veau

Assiette de salade et fromages

**Brioche façon pain perdu &
glace caramel au beurre salé**

**Vin blanc, vin rouge, eau plate
et pétillante**

Pétillant

Café, thé, infusion



Les doyens, Mme CLAUDIOS et Mr THOMAS, se sont vu remettre chacun, un présent.



Le Noël des enfants



Le 07 décembre, à l'approche de Noël, les enfants accompagnés de leur famille, se sont rendus à la salle communale pour un après-midi festif, offert par la commune. Les clowns Benjy et Dimy, accompagnés du bonhomme habillé de rouge, sont venus distraire enfants, parents et grands-parents.



Pour terminer l'après-midi, un bon goûter, qui a régalé les petits comme les grands, a été ensuite partagé.



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement toutes les personnes présentes pour ce moment de partage.



Cérémonie des Vœux à la Population

A l'occasion de la nouvelle année, la cérémonie des vœux 2025 à la population, s'est déroulée le vendredi 17 janvier à la salle des fêtes. Il y avait la présence d'élus municipaux, conseillers départementaux et le Président de la Communauté de Commune. Malheureusement, certains élus n'ont pu être présent à cause de la mauvaise météo.

Environ 70 personnes ont partagé le verre de l'amitié.





Récompenses des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries a, cette année, été modifié. Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité, de récompenser uniquement les jardiniers s'inscrivant au concours, comme le font d'ailleurs déjà, nos communes voisines.

Les membres du conseil et jury pouvaient s'inscrire mais en aucun cas ne pouvaient être primés. Seul un prix d'honneur pourrait leur être décerné (pas de classement ni de récompense).

Ce dernier, qui se veut convivial et pour le plaisir de tous, a rassemblé 9 candidats.

Après les vœux du maire, la commission fleurissement a récompensé, par une fleur et un bon d'achat auprès de la pépinière ASSELIN de Quiers sur Bezonde, les participants suivants :

- **1^{er} prix ex aequo : un bon d'achat de 60 €**
 - Mme PETITPAS Josette et Mr DUBOEUF Dominique
- **2^{ème} prix ex aequo : un bon d'achat de 40 €**
 - Mr DEQUATRE Myriam et Mr JOUANNIN Christophe
- **3^{ème} prix au 5^{ème} prix : un bon d'achat de 25 €**
 - Mr VASLIER Roland
 - Mme PENOT Claudette
 - Mme BAUNARD Marie-Claire

Encore félicitations à tous les lauréats et un grand merci à tous les participants.





Le loto de FRÉVILLE ANIM'

Le 26 janvier, près de 100 personnes ont participé au loto organisé par Fréville Anim'.

De nombreux lots étaient à gagner tels qu'un aspirateur balai, un Cookeo, un robot pâtissier et de nombreux bons d'achat.

Un excellent moment de partage s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur pour les Frévilloises, Frévillois et habitants des autres communes.

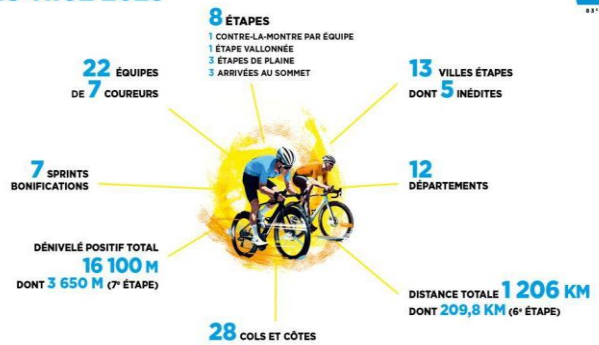


Merci à tous !



PARIS-NICE 2025

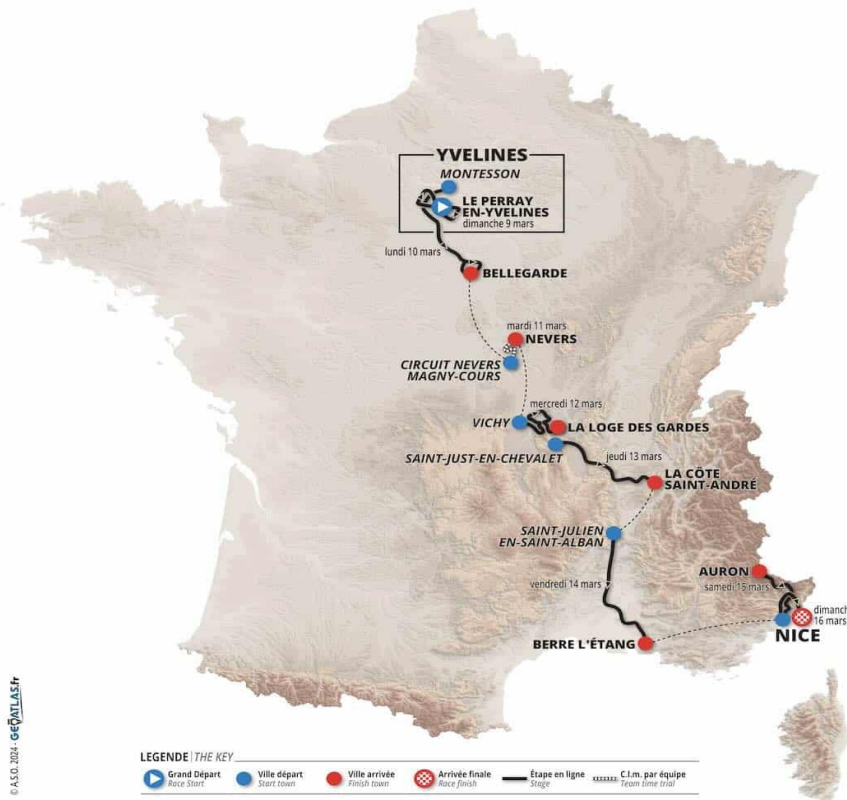
PARIS
NICE
83^È ÉDITION



Le PARIS – NICE 2025 arrivera à BELLEGARDE

Le parcours de la 83^{ème} édition de Paris-Nice a été dévoilé le 17 décembre à Versailles, en prévision du seizième départ qui sera donné du département des Yvelines, précisément au Perray-en-Yvelines, le 09 mars prochain.

Le lundi 10 mars, les 154 coureurs traverseront nos communes



Étape 1 (Dimanche 9 mars) :Le Perray-en-Yvelines / Le Perray-en-Yvelines (156,5 km)

Étape 2 (Lundi 10 mars) : Montesson / Boiscommun / Montliard / Saint-Loup-des-Vignes / Bellegarde (183,9 km)

Étape 3 (Mardi 11 mars) :Circuit Nevers Magny-Cours / Nevers (28,4 km) CLM par équipe

Étape 4 (Mercredi 12 mars) :Vichy / La Loge des Gardes (163,4 km)

Étape 5 (Jeudi 13 mars) :Saint-Just-en-Chevalet / La Côte-Saint-André (196,5 km)

Étape 6 (Vendredi 14 mars) :Saint-Julien-en-Saint-Alban / Berre l'Étang (209,8 km)

Étape 7 (Samedi 15 mars) :Nice / Auron (147,8 km)

Étape 8 (Dimanche 16 mars) : ...Nice / Nice (119,9 km)



Incivilités et dégradations dans notre commune



1 : Mais qui a osé kidnapper le renne du Père Noël ?

Nous faisons tout pour créer une ambiance de Noël, pour égayer la vie des gens, mais certains en ont décidé autrement, c'est une honte !!!

Quelle fâcheuse surprise, dans la nuit du 12 au 13 décembre, un sapin et un renne lumineux ont été dérobés dans le village, non pas, emportés par le vent, mais par des mains humaines, « *Ils n'ont pas pris soin de démonter, tout a été arraché* ». Cet acte prémédité traduit un irrespect pour les habitants, puisque c'est l'argent de leur commune qui est ainsi volé.

Pour l'heure, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et une enquête est ouverte. Quant à l'assurance, elle n'interviendra pas, les décorations ne sont pas assurables car non fixées et sécurisées au sol.

La société de location, a malgré tout, fait son possible pour nous les remplacer.



2 : Plaisanterie ou accident ?

Une fois de plus, notre commune a été confrontée, dans la nuit du 9 au 10 novembre à des actes d'incivilités et de dégradations.

Nous n'osons croire qu'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie mais plutôt d'un malheureux accident ... Nous comprenons que cela peut arriver, mais nous condamnons le manque de respect et le comportement injustifiable de la personne qui s'est enfuie comme une vulgaire voleuse. Quelle attitude aurait-elle adaptée si quelqu'un avait fait cela chez elle ???

A noter que la collectivité devra encore en supporter le coût.

3 : et de trois !!!

Nous en sommes à trois poteaux détériorés cette année !! Que devons-nous en penser ? Pour rappel, le virage de la mairie se prend en marche avant et non en marche arrière... Une fois de plus et juste avant Noël, un conducteur a reculé et détérioré, avec son véhicule, un poteau devant la mairie. Des traces blanches, sur celui-ci ont été constatées.



Bien évidemment le courage et l'honnêteté du conducteur ont été mis à l'honneur en ne venant pas se dénoncer et s'excuser.

La collectivité va de nouveau en supporter les frais.



4 : impardonnable



Le ou les auteurs de ces dégradations n'ont aucun respect pour les anciens combattants et les militaires actuels. Nous ne savons pas si cela est de la bêtise, une erreur de conduite ou pour s'amuser, mais c'est impardonnable. Par cet acte, c'est le souvenir de nos « Morts pour la France » qui est insulté.

Coût estimé pour toutes ces dégradations entre 1 600 € et 2 000 €

**La Mairie remercie vivement les destructeurs
pour leurs actes courageux.**





Passion de nos habitants

Une habitante de Fréville, Josette PETITPAS, a accepté de nous parler de la passion qui l'anime : **Le potager et les fleurs.**

Elle est d'ailleurs fière de nous montrer ses divers citronniers qui ont donné beaucoup de fruits cette année.



Voir ses plantes grandir, fleurir et donner des fruits grâce à ses soins, lui procure un sentiment de fierté et de réalisation. Rien de tel que le jardinage pour oublier les soucis quotidiens.

Savourer les légumes et les fruits qu'elle a cultivés est une expérience gratifiante et encore plus, lorsqu'elle les offre à ses proches.

Mais ce qu'elle préfère avant tout ce sont les fleurs. Emmerveillée par cette beauté de la nature, elle passe des journées entières dans son jardin fleuri. C'est également sans compter, toutes les orchidées qui ornent son intérieur.

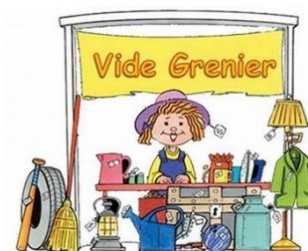
A chaque saison ses plantations. Au printemps, les géraniums et plantes à massif, en automne les pensées. Sans oublier de rentrer, avant les premières gelées, toutes les fleurs qui craignent le froid. Sa véranda se transforme alors en jardin d'hiver voire en nurserie.

Nous lui souhaitons une bonne récolte 2025 ainsi qu'un beau jardin tout fleuri.

Calendrier des fêtes 2025



Le 27 avril 2025 : Vide grenier



Le 28 juin 2025 : Randonnée dinatoire

Le 24 août 2025 : Messe des moissons



Le 21 septembre 2025 : Vide Dressing
(dans la salle et sous la rotonde)

Le 15 novembre 2025 : Moules-frites



Le 22 novembre 2025 : Repas du CCAS

Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Gâtinais Montargois



ENSEMBLE, FAISONS DU COVOITURAGE une habitude du quotidien !

Pour vos trajets partagés, utilisez Mobicoop et rejoignez la communauté du Gâtinais montargois déjà composée de plus de 1 100 utilisateurs !

Comment ? On vous explique ça en 5 étapes :

1. Je me rends sur l'application ou le site Mobicoop
2. Je crée un compte d'utilisateur
3. Je publie une annonce
4. Je valide un trajet
5. Je covoiture !

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur notre page Facebook :
COVOITURAGE GÂTINAIS MONTARGOIS



REDECouvrez VOTRE TERRITOIRE AVEC GÂTINAIS TOURISME !

PARTEZ EN
EXCURSION SUR LA
SCANDIBÉRIQUE



#legatinaismeplait

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Valant Programme Local de l'Habitat



RÉVISION ALLÉGÉE & MODIFICATION DU PLUIH

Pour répondre à des incohérences du document d'urbanisme et certaines sollicitations d'habitants, la Communauté de Communes à engagé 2 procédures d'évolution du PLUIH ne remettant pas en question le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

- Une procédure de **révision allégée** par délibération du 15 octobre 2024 afin de corriger des classements entre les zones naturelles et agricoles.
- Une **modification de droit commun** par arrêté du Président du 18 octobre 2024 afin de corriger le règlement écrit, permettre, entre autres, le changement de destination de certains bâtis de nature agricole, de corriger certaines erreurs matérielles etc.

Une enquête publique conjointe sera organisée au printemps 2025.

!!!Attention : ces 2 procédures n'ont pas pour objet de reclasser des terrains privés en zone constructible !

📄 **PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PLUI-H** : www.comcomccfg.fr rubrique « le Territoire » ou [02.38.90.14.00](tel:0238901400)



Amélioration de votre logement : des aides toujours disponibles en 2025

Votre logement nécessite des travaux de rénovation énergétique voire de rénovation globale ?

Il est encore temps de bénéficier gratuitement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place par la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Soliha Loiret vous accompagne dans votre projet : réalisation d'une visite du logement pour vous apporter des conseils en travaux, et accompagnement administratif et financier afin de mobiliser des subventions importantes pour vos travaux, de la Communauté de communes, de l'Anah, et du Département du Loiret.

En complément, les communes de Châtillon-Coligny, Lorris, Bellegarde, Ladon, Nogent-sur-Vernisson, Sainte-Geneviève-des-Bois, accordent une aide pour l'amélioration des façades.

**Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subventions.
N'attendez plus pour contacter Soliha, il s'agit de la dernière année du dispositif !**

l'OPAH en chiffres :
282 contacts
74 visites de logements
31 projets accompagnés sur le plan technique et financier
qui correspondent à :
2 millions d'€ de travaux engagés
1,2 millions d'€ de subventions mobilisées dont 160 000 €
de la Communauté de communes

Ici, des travaux co-financés grâce à l'OPAH de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais !
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION SOLIHA
02 38 90 90 38

UN SEUL CONTACT :



**PERMANENCES sans RDV
à Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris**





LES INFOS DU SICTOM

DÉPLOIEMENT DES BACS JAUNES : VERS UNE COLLECTE OPTIMISÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES



Dans le cadre de son engagement pour une gestion plus durable des déchets, le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire se prépare à déployer des **bacs jaunes** destinés à la collecte des **ordures ménagères recyclables**. Ce projet vise à faciliter le tri et à encourager le recyclage au sein des foyers.

Pour commencer, vous recevrez prochainement un **courrier détaillant les modalités** et vous invitant à participer à une phase d'enquête. Cette enquête sera réalisée par notre partenaire mandaté **SULO**. Il vous sera proposé un modèle de bacs de **240 litres** ou **360 litres**.

Ce choix personnalisé vise à s'adapter **aux besoins spécifiques de chaque foyer**, en tenant compte de la quantité de déchets recyclables générée.

Ce même prestataire se chargera ensuite de la **distribution des bacs** sur le territoire. Cette étape est essentielle pour garantir que chaque habitant dispose du matériel adéquat pour participer à la collecte.

La collecte des ordures ménagères recyclables débutera **le 1^{er} juillet 2025**. À partir de cette date, vous pourrez déposer vos déchets recyclables dans les bacs jaunes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS : LANCEMENT DES PHASES DE TEST

Pour diminuer notre quantité d'ordures ménagères, nous sommes appelés à trier nos déchets. Afin de permettre l'accès au **recyclage des déchets organiques**, le SICTOM met en place durant l'année 2025, quatre sites pilotes de **compostage partagés** sur son territoire : Les Bordes, Sully-sur-Loire, Lorris et Châteauneuf-sur-Loire.

Ils seront utilisables exclusivement par les personnes identifiées par le SICTOM.

Le test se fera auprès de personnes n'ayant pas la possibilité de réaliser le compostage chez elles.

Les retours qui seront faits sur ces 4 sites devraient permettre **dès 2026, le déploiement d'autres composteurs collectifs sur le territoire.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations concernant **les services** du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire sur notre **site internet** : accueil, dotation, facturation, collecte, déchèteries, distribution de composteurs, broyage des déchets verts, Kit Communes Propres, prêt de gobelets.

www.sictom-chateauneuf.fr/

Restez connecter à nos dernières actus en nous suivant sur
Panneau Pocket et Facebook :
SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr



SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire
Z.I Saint- Barthélémy
BP 97 - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr
www.sictom-chateauneuf.fr



REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES : payez en 6 fois en toute simplicité

Dispositions générales

Les bénéficiaires du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés peuvent régler leur facture :

- En **espèces (dans la limite de 300€)** ou en **carte bancaire**, muni de votre avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé,
- Par **TIP** ou par **chèque bancaire** ou **mandat postal** libellé à l'ordre du Trésor Public, accompagné du talon détachable de la facture, sans le coller ni l'agrafer à envoyer au centre d'encaissement du Trésor Public,
- Par **PayFip**, en ligne sur le site internet : payfip.gouv.fr
- Par **prélèvement automatique** pour les redevables ayant souscrit un contrat de prélèvement.



Les administrations, professionnels et les collectifs ne peuvent pas bénéficier de ce service.

Comment faire ?

Retournez le formulaire **avant le 15 décembre** et votre prélèvement en 6 fois sera pris en compte pour la facture de l'année suivante.

ÉTAPE 1

Le formulaire « P6F » est disponible à l'accueil du SICTOM mais également téléchargeable dans l'onglet « Je règle ma redevance » sur sictom-chateauneuf.fr

ÉTAPE 2

Ce document détaille les modalités du prélèvement en six fois. Remplissez et signez le formulaire de règlement et du mandat de prélèvement puis retournez-le à l'adresse suivante :

**SICTOM de la région de
Châteauneuf-sur-Loire
ZI Saint Barthélémy - BP 97
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**

Merci de bien vouloir nous transmettre votre **relevé d'identité bancaire** afin de bénéficier du prélèvement en 6 fois.

Sauf avis contraire de votre part, le contrat de prélèvement conclu est automatiquement reconduit l'année suivante.

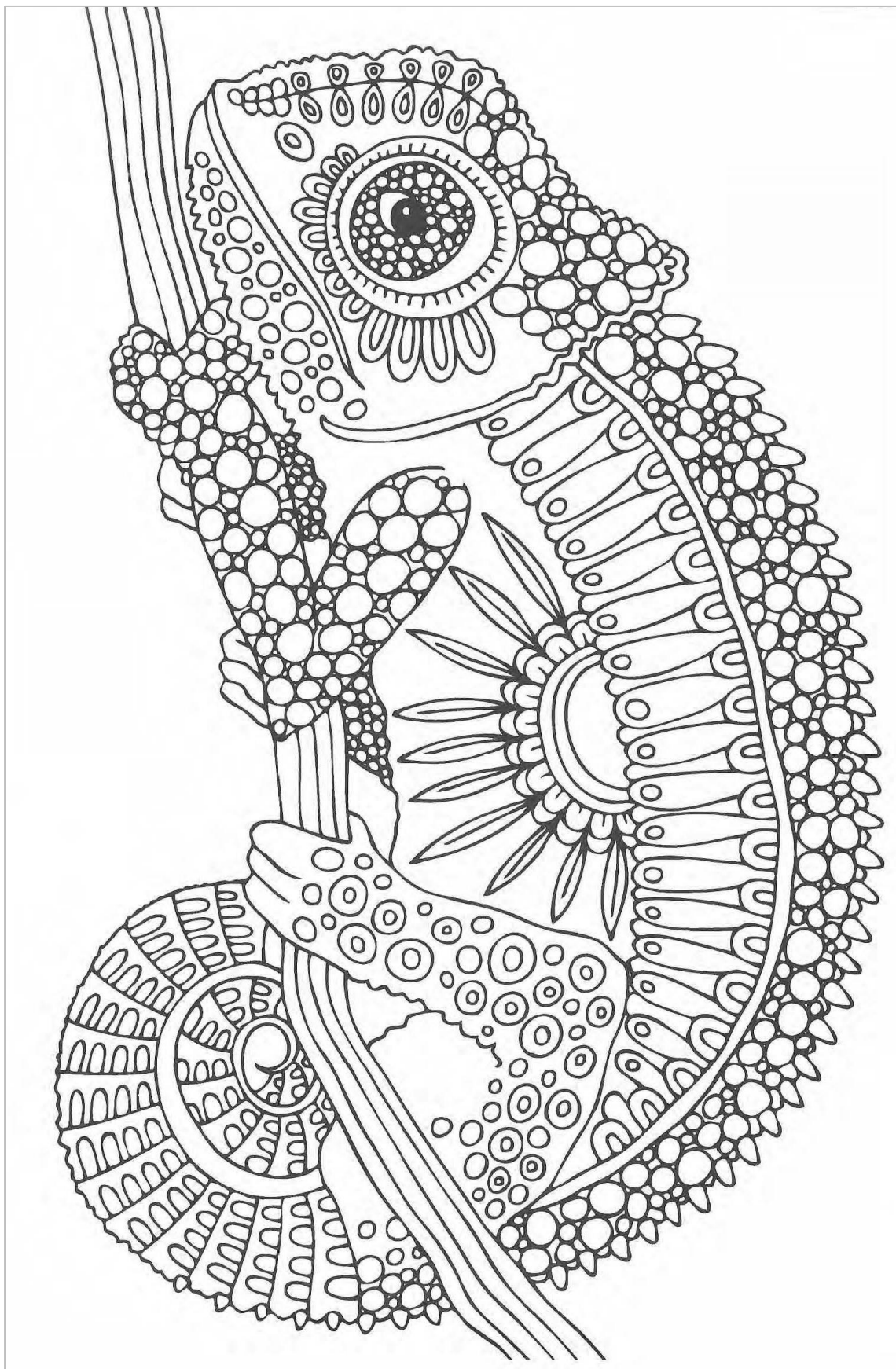
 SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire
Retrouvez-nous également sur 

 sictom-chateauneuf.fr

Pour les petits ...



... et pour les grands !



La Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Permanence Téléphonique :

- Le mercredi de : 09h00 à 12h00
- Le mardi et vendredi de : 09h00 à 12h00
et de : ... 14h00 à 17h00

✉ : 2 Place Louis Croum – 45270 FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

☎ : 02 38 90 11 16

@ : mairie-freville@wanaodo.fr

Ouvert au public :

le mardi et le vendredi de 15h00 à 17h00.



Retrouver toutes les informations de la commune :

🌐 : <https://www.frevilledugatinais.fr/>

📱 : [PanneauPocket](#) => À TÉLÉCHARGER sur téléphone ou sur ordinateur

PERMANENCES DES ÉLUS sur rendez-vous :

Le Maire : André POISSON

Les Adjointes : Yohann CHENAULT / Caroline ASSELIN

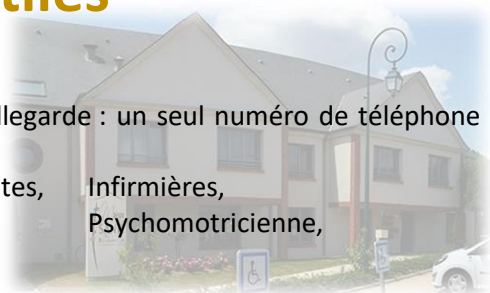
Besoin d'un renseignement ? Etat civil, urbanisme, ... : www.service-public.fr

Les Contacts Utiles

Maison de la santé du Bellegardois :

Prendre rendez-vous ou joindre un professionnel de santé à Bellegarde : un seul numéro de téléphone à retenir le 02 38 07 10 40 puis faites votre choix sur le standard :

- Médecin généraliste, Masseur-Kinésithérapeutes, Infirmières,
- Diététicienne/nutritionniste, Pédicure-podologue, Psychomotricienne,
- Psychologue de l'enfant Orthophoniste.



TELEMEDECINE

Les téléconsultations assistées par les infirmières de la Maison de Santé de Bellegarde et avec un médecin connecté par ordinateur sont ouvertes :

Tous les jeudis de 08h30 à 11h30 **uniquement** sur RDV au 02 38 92 70 98 ou sur le site internet www.mablouseblanche.fr

NUMÉROS D'URGENCE

112 Numéro d'Urgence Européen <small>(permettant d'accéder : - au Samu - à la Police et - aux Pompiers)</small>	15 Urgence médicales (ou Samu)	17 Gendarmerie Bellegarde (45) 02 38 90 41 11	18 Pompiers Bellegarde (45) 02 38 90 29 35	114 Personnes sourdes ou malentendantes	01 40 05 48 48 Centre Anti-poison
115 Urgences sociales	116 000 Enfants disparus	119 Enfance maltraitée	3919 Violences faites aux femmes	191 Sauvetages dans les airs	197 Alerte attentat, alerte enlèvement